

## Plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation 2023-2024

**École :** École catholique Val-des-Bois

**Date de révision :** septembre 2023

**Membres de l'équipe pour la sécurité et la tolérance dans les écoles :** Jessica Cameron, Léonie Wendji, Jacinthe Newberry, Chimène Ngou, Renée Leclair, Valérie Villeneuve, Emma Milani, Yves Happy, Josée St-Pierre

### L'intimidation

- l'intimidation est préjudiciable au bien-être et à l'apprentissage des élèves
- l'intimidation nuit au climat scolaire, y compris aux relations saines
- l'intimidation, notamment la cyberintimidation, est un problème grave qui n'est pas acceptable dans un environnement scolaire (y compris virtuel), dans le cadre d'une activité scolaire ou dans toute autre circonstance ayant une incidence sur le climat scolaire

### Définition :

Comportement agressif et généralement répété d'un élève envers une autre personne qui, à la fois :

- a) a pour but, ou dont l'élève devrait savoir qu'il aura vraisemblablement cet effet :
  - a. soit de causer à la personne un préjudice, de la peur ou de la détresse, y compris un préjudice corporel, psychologique, social ou scolaire, un préjudice à la réputation ou un préjudice matériel
  - b. soit de créer un climat négatif pour la personne à l'école;
- b) se produit dans un contexte de déséquilibre de pouvoirs, réel ou perçu, entre l'élève et l'autre personne, selon des facteurs tels que la taille, la force, l'âge, l'intelligence, le pouvoir des pairs, la situation économique, le statut social, la religion, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la situation familiale, le sexe, l'identité sexuelle, l'expression de l'identité sexuelle, la race, le handicap ou des besoins particuliers.

*la Loi sur l'Éducation paragraphe 1(1)*

### Cyberintimidation :

La cyberintimidation consiste à pratiquer l'intimidation par des moyens électroniques comme les plateformes de médias sociaux, le courriel, la messagerie texte ou privée, les jeux sur Internet ou les applications de communication.

Comme la définition de l'intimidation englobe la cyberintimidation, par conséquent toutes les exigences prévues par la *Loi sur l'éducation* et par la *Politique/Programmes Note 144* concernant l'intimidation s'appliquent également à la cyberintimidation.

### Les types d'intimidation :

Il peut s'exprimer de diverses façons, notamment de manière :

- a) **Verbale** : si l'agressivité est verbale, elle peut se rapporter aux insultes, aux moqueries, aux injures, aux menaces et aux remarques sexistes, racistes, homophobes ou transphobes.
- b) **Physique** : si l'agressivité est physique, elle peut comprendre les coups, les bousculades, les claques et les crocs-en-jambe.
- c) **Sociale** : si l'agressivité est sociale ou relationnelle, elle est plus subtile et peut impliquer des comportements comme la propagation de commérages et de rumeurs, l'exclusion d'un groupe, l'humiliation publique devant autrui ou par le biais de graffitis, l'évitement ou l'indifférence. L'agressivité sociale peut aussi se produire par l'intermédiaire de la technologie (p. ex., propagation de rumeurs, d'images ou photos et de commentaires blessants par courriel, téléphone, textos, sites Web, médias sociaux ou autres moyens techniques)

### Cibler des priorités

#### Priorité 1 :

Le bien-être et la sécurité de nos élèves sont une priorité. Chaque élève a le droit à un environnement scolaire positif, sécuritaire et inclusif.

#### Priorité 2 :

Le code de vie en action est un outil utilisé par tous les membres du personnel. Ils revoient le code avec les élèves à plusieurs reprises au courant de l'année scolaire.

### Stratégies de prévention

Stratégies ciblées	Personne responsable	Échéanciers
Utilisation du système de renforcement positif à l'échelle de l'école en lien avec le code de vie et les matrices comportementales. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre mensuelle au gymnase pour remettre des certificats.</li> <li>• Récompense au niveau de l'école lorsque la cible est atteinte.</li> <li>• Mettre en place un conseil d'étudiant et des clans pour l'année scolaire 2023-2024</li> </ul>	Tout le personnel Lead CSP	Mensuellement

Offrir des sessions de formation sur la prévention de l'intimidation. <ul style="list-style-type: none"> <li>Inviter des agences communautaires dans les salles de classe (p. ex., PPO)</li> </ul>	Direction Membres du personnel	Au besoin
Révision du code de vie	Membres du personnel	Début d'année
<b>Stratégies d'intervention</b>		
<b>Stratégies ciblées</b>	<b>Personne responsable</b>	<b>Échéanciers</b>
Présenter de la directive administrative B015-D1 aux enseignants et mettre l'emphase sur la section 6.0 Discipline progressive et y revenir tout au long de l'année scolaire	Direction	Mensuellement
Mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> <li>Code de vie en action</li> <li>L'arbre décisionnel en suivant les étapes</li> </ul>	Membres du personnel	Tout au long de l'année scolaire
<b>Stratégies pour assurer la formation des membres de la communauté scolaire</b>		
<b>Stratégies ciblées</b>	<b>Personne responsable</b>	<b>Échéanciers</b>
Inviter des agences communautaires pour offrir de l'information lors de notre soirée portes ouvertes.	Direction	septembre 2023
Envoyer des liens ou des ressources à la maison pour renseigner les parents.	Direction Membre du personnel	Tout au long de l'année scolaire
<b>Stratégies de communication et de sensibilisation</b>		
<b>Stratégies ciblées</b>	<b>Personne responsable</b>	<b>Échéanciers</b>
Présenter la politique et les directives administratives B015 Climat scolaire positif, sécuritaire et inclusif aux parents, aux élèves et au personnel enseignant. <ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation aux parents lors de la journée portes ouvertes.</li> <li>Présentation aux élèves au mois de septembre.</li> <li>Présentation au conseil d'école lors de la première rencontre.</li> </ul>	Direction	Au début de l'année scolaire 2023-2024

<p>Afficher le plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation et l'arbre décisionnel sur le site Web de l'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Afficher le plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation et l'arbre décisionnel à la suite de la révision faite en début d'année scolaire.</li> </ul>	Services des Communications	septembre 2023
<b>Stratégies de surveillance et d'examen</b>		
<b>Stratégies ciblées</b>	<b>Personne responsable</b>	<b>Échéanciers</b>
Analyse des données dans le registre des incidents lors des réunions du personnel.	Membre du personnel	Mensuellement
Réviser le plan de prévention et d'intervention en matière d'intimidation en début d'année scolaire.	Membre du personnel	1 <sup>re</sup> journée pédagogique de l'année